

Patrice REMBAUVILLE-NICOLLE

Né le 2 Septembre 1949 à Paris 17^{ème}

Avocat à la Cour d'Appel de Paris

Ancien Membre du Conseil National des Barreaux

Ancien Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats à la Cour de Paris

Chevalier de la Légion d'Honneur

Chevalier du Mérite Maritime

Titulaire de la Médaille de l'Aéronautique



Licencié en Droit, Gradué de l'Institut de Criminologie, 1973 (Paris II).

Membre du Barreau de Paris depuis 1973 (prestation de Serment le 12 Décembre 1973).

EXERCICE PROFESSIONNEL

Collaborateur de Maître Jean WAROT, spécialiste de Droit Maritime, de Décembre 1973 à Septembre 1977.

Stagiaire au sein du Cabinet INCE & Co (Londres), Solicitors spécialisés en Droit Maritime, de Juillet 1974 à Juin 1975.

Stagiaire au sein du Cabinet KIRLIN, CAMPBELL & KEATING (New York), de Juillet à Novembre 1975.

Collaborateur au sein du département Maritime du Cabinet GIDE, LOYRETTE, NOUEL d'Octobre 1977 à Décembre 1981.

Co-fondateur avec Maître Xavier BUREAU de la Scp **REMBAUVILLE-NICOLLE & BUREAU** en Décembre 1981, devenue en Janvier 2005 Scp **REMBAUVILLE BUREAU TASSY**, et, depuis Février 2006, Scp **GARNAULT REMBAUVILLE BUREAU TASSY, Cabinet RBM2L**.

DROIT AERIEN

Président (2001 – 2007) de la SOCIETE FRANCAISE DE DROIT AERIEN ET SPATIAL (Membre depuis 1981, Trésorier de l'Association de 1994 à 2001), Président d'honneur depuis Mars 2007.

Co-fondateur (avec M. le Président Gilbert Guillaume et Me Fernand Garnault) et Secrétaire Général, depuis 1994, de la COUR INTERNATIONALE D'ARBITRAGE AERIEN ET SPATIAL.

Membre de l'Aéro-Club de France.

Ancien Membre de l'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DU DROIT DE L'ESPACE EN FRANCE (désormais dissoute).

Ancien Membre de l'ASSOCIATION AERONAUTIQUE ET ASTRONAUTIQUE DE FRANCE.

DROIT MARITIME

Membre de l'ASSOCIATION FRANCAISE DU DROIT MARITIME (depuis 1974) Membre du Comité de Direction (1992-2009), Secrétaire Général Adjoint (1997-2007) et Trésorier (2008-2009), Membre du Comité de Direction depuis 2012.

Membre Titulaire du COMITE MARITIME INTERNATIONAL, depuis 1991 (membre du Comité Statutaire).

Membre de L'INSTITUT MEDITERRANEEN DES TRANSPORTS MARITIMES, depuis 1982.

Adhérent de la SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER, depuis 1982.

Secrétaire Général (fondateur) de l'INSTITUT FRANCOPHONE DE DROIT MARITIME, créé en Juin 1997.

Membre de la Délégation Française (Association Française du Droit Maritime) aux Conférences du Comité Maritime International à Venise en 1983, à Lisbonne en 1985, à Paris en 1990, à Sydney en 1994, à Anvers en 1997, à Singapour en 2001, à Vancouver en 2004 et à Pékin en 2012.

Membre des diverses Commissions de l'AFDM ayant travaillé sur les questions relatives à la Limitation de Responsabilité des Propriétaires de Navires.

Secrétaire des Commissions de l'AFDM ayant travaillé dans le cadre des travaux du CMI sur les questions relatives à la Lettre de Transport Maritime et aux Connaissements Electroniques, ayant donné lieu aux Règles adoptées à Paris en 1990.

Secrétaire de la Commission de l'AFDM ayant travaillé sur les questions relatives à la Convention de l'OMI sur la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages liés au transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses (HNS).

Responsable de la sous-Commission de l'AFDM chargé des travaux relatifs aux règles du Commerce Electronique applicables au Droit Maritime.

Responsable de la Délégation de l'AFDM au sein de la Commission du CMI ayant préparé les Règles d'York et d'Anvers sur l'Avarie Commune adoptées à la Conférence de Sydney en 1994, amendées et adoptées à la Conférence de Vancouver en 2004 et discutées à la Conférence de Pékin en 2012.

Membre de la Commission Assurances de l'AFDM et du Groupe de travail chargé de préparer la refonte des Règles d'York et d'Anvers qui sera discutée à la 41^{ème} Conférence du CMI à New York en 2016.

Président de la Commission "Afrique".

ARBITRAGE

Membre de la LONDON MARITIME ARBITRATORS ASSOCIATION (depuis 1991).

Membre fondateur de la COUR INTERNATIONALE D'ARBITRAGE AÉRIEN ET SPATIAL (TOUJOURS EXISTANTE).

Ancien Membre du COMITE FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE.

BARREAU

Membre – élu du Collège Général Parisien – du Conseil National des Barreaux (mandatures 1996, 2000 et 2006, successivement Membre de la Commission de la Formation, Président de la Commission de la Communication, Membre de la Commission des Affaires Européennes et Internationales et Membre de la Commission du « Périmètre du Droit »).

Responsable de l'Enquête Nationale sur la Profession d'Avocat organisée en 2002 par le Conseil National des Barreaux.

Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats à la Cour de Paris (2003-2005, cumulativement Membre de la Commission de Déontologie, Responsable de la Commission Ducroire, Président de la Commission du Titre II, Membre d'une des Formations Disciplinaires de Jugement, Auteur d'un rapport sur le papier à lettre des Cabinets d'Avocats et d'un rapport sur les modalités d'application des dispositions de l'article 700 du Code de Procédure civile).

Co-fondateur vice-Président du Cercle des Avocats Indépendants (Association de la Loi de 1901 créée en 2000).

Candidat au Bâtonnat du Barreau de Paris (juin 2015).

ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE

Enseignant à l'IEJ de PARIS II puis au Centre de Formation Professionnelle des Barreaux de la Cour d'Appel de Paris de 1979 à 2003.

Responsable de l'Enseignement de la Procédure Commerciale à l'ECOLE DE FORMATION DU BARREAU DE PARIS (de 1981 à 2003).

Chargé d'enseignement (Actes de Procédure) auprès des étudiants de 1^{ère} année du Magistère de Juriste d'Affaire à l'UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS-PARIS II (depuis 1999).

Ancien chargé d'enseignement (Initiation au Droit Aérien) auprès des étudiants du DESS de Droit des Activités Spatiales et des Télécommunications à l'UNIVERSITÉ DE PARIS SUD-FACULTÉ JEAN MONNET (2002-2003).

Membre de la Commission statutaire de la Formation ayant mis au point en 1997 les principes de la réforme de la formation professionnelle initiale et continue des Avocats.

Membre du Conseil d'Administration de l'ECOLE DE FORMATION DU BARREAU DE PARIS (2003-2004).

Membre, délégué par le Barreau de Paris, de l'ASSOCIATION FRANCAISE DES CENTRES REGIONAUX DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU BARREAU (1993-2004).

Membre de 3 "*Sociétés Savantes*" (*cf. supra*) l'Association Française du Droit Maritime et la Société Française de Droit Aérien et Spatial ainsi que l'Institut Francophone de Droit Maritime (ces *Sociétés Savantes* ont principalement pour objet l'étude, la recherche, la promotion et la formation dans les domaines du Droit Maritime et du Droit Aérien. L'Institut Francophone de Droit Maritime est plus particulièrement dédié à la promotion, dans les pays francophones, du Droit français et du Droit romano-germanique exprimé en langue française.

Mise au point, à la demande du Barreau de Madagascar (Novembre 2006), dans le cadre de la Mission de l'Union Européenne pour la consolidation de l'état de Droit, des modalités d'application du concours d'entrée à l'Institut de Formation Professionnelle des Avocats au Barreau de Madagascar (IFPA).

CONFERENCES ET PUBLICATIONS

Conférence à Londres sur le thème "*Aviation claims : Forum and Jurisdiction Considerations in a Civil Law Jurisdiction*" (Juin 1984).

"*Aspects du Droit Aérien français concernant la responsabilité des constructeurs d'avions*" (in le Bulletin Technique du Bureau Veritas, 1985).

Co-rédacteur (in Les Cahiers du Barreau de Paris) de la plaquette du "Club Consensus" intitulée "*Le transport de marchandises à l'exportation*" (1985).

Conférence à Londres sur le thème "*Aviation Products liability under French Law*" (Novembre 1987).

"*Le droit maritime français et le droit de disposition*" (in Le Bulletin des Transports, 1990).

"*A French view of the CMI rules for Electronic Bills of Lading*" (Janvier 1991).

Conférence au Congrès de l'American Bar Association à Atlanta (USA) sur les litigations of Aircraft cases in Foreign Courts "*Is there any reason to avoid having an air crash in France*" (Août 1991).

Responsable de la publication dans la Gazette du Palais de Bulletins spéciaux intitulés la Gazette des Transports (parus en Mai 1998 et en Mai et Juin 2001).

"*Règles d'York et d'Anvers 2004*" (in Le Droit Maritime Français, avec Pierre Latron, Octobre 2004).

"*L'effectivité du droit de la sécurité aérienne*" Texte d'une Conférence lors d'un Colloque organisé par le Centre Sécurité et Défense de l'Université de Paris V (2005) publié chez L'Harmattan dans la Collection Droit de la Sécurité et de la Défense.

"*Du bon usage des dispositions de l'article 700 Nouveau Code de Procédure Civile*" (in La Gazette du Palais, Avril 2007).

Conférence à Paris, colloque de l'Académie Nationale de l'Air et de l'Espace sur le thème : "*La recherche de la vérité dans l'expertise judiciaire*" (Juin 2007).

"*Immobilisation forcée des Aéronefs en Droit français*" Texte d'une Conférence lors d'un Colloque de l'Union des Avocats Européens à Marseille en Octobre 2007 (publié aux Editions Bruylant en 2008).

"*Mea Culpa ! Plaidoyer pour une réforme de la formation initiale des Avocats*" (in La Revue de Jurisprudence Commerciale, Décembre 2007).

Nombreux articles relatifs à la Profession d'Avocat publiés entre 1998 et 2008 dans la Lettre des Juristes d'Affaires et dans Les Annonces de la Seine.

Responsable et co-rédacteur du fascicule actualisé du Juris Classeur relatif à « *La Propriété des Aéronefs* » (Edition 2007 actualisée en 2014).

"*Réforme des règles de fonctionnement et de financement de l'EFB de Paris*" (in Les Annonces de la Seine, N° 33, 22 Mai 2008).

Rédacteur du Fascicule du Jurisclasseur relatif à la Sûreté des Aéronefs (2008).

"*L'Afrique doit devenir un acteur du Droit Maritime International*" (in Jeune Afrique n° 2709, Décembre 2012).

"*La révision manquée des Règles d'York et d'Anvers*" (in *Le Droit Maritime Français*, Février 2013).

Conférence sur les "Règles de l'Art" (avec M. Claude Guibert, Expert Aéronautique, à la Société Française de Droit Aérien et Spatial, avril 2013).

"Aspects de droit pénal maritime après l'ordonnance n° 2012-1218 du 2 novembre 2012 – De nouveaux coupables pour de nouvelles infractions ? " (in *Revue de Droit des Transports et de la Mobilité – LexisNexis* n° 2, juin 2013).

Observations lors d'un colloque à Casablanca organisé le 20 Novembre 2013 par l'Association Marocaine de Droit Maritime et Aérien sur les "*Aspects du droit pénal applicable dans l'activité aérienne*".

Conférence de droit aérien à Bruxelles sur le thème : "*Le voyageur est-il un consommateur*" (*Lexposia* - juin 2015).

DIVERS

Membre de l'Automobile Club de France.

Membre du Cercle National des Armées.

Membre de la Conférence Olivaint (branche "Anciens"), Président de la branche "Jeunes" (1976-1977).

Titulaire du Certificat du National Cycling Proficiency Test (UK).
